



Compte-rendu du Conseil d'installation du Samedi 16 Mars 2024

Présents : Thierry ORVEILLON (Maire de la commune), Flore HUGUERRE (Adjointe à la jeunesse), Charlotte GESLAIN (Adjointe à l'environnement et au cadre de vie), Cédric ANDRIEU (Responsable Enfance Jeunesse), William DEVAUX (Animateur sport/jeunesse).

Elus présents : Maïwen BOURGET, Ethan JOUNOT CHEVRIER, Louis CARTIER, Liza HENRY, Gabin LABBE, Lise RAZAFIMAMONJIARILALAO, Arsène HAMARD, Anna FLEUROT CHOLLET, Augustin BAUGARD, Noah ESSIRARD, Olivia JOLY.

Elus absents excusés : Jade PATRY, Liam GUIMARD, Rachel GRUAU.

Ordre du jour :

- Présentation de chaque élu(e) : attentes et éventuels projets
- Fonctionnement et règlement,
- Signature de la Charte,
- Commissions et groupes de travail.

- Ouverture de la séance :

M. Thierry ORVEILLON, Maire de la Commune, ouvre la séance en se présentant et en informant les élus du CMJ de l'histoire de cette instance. Sa création était inscrite dans son programme électoral de 2020, et être un élu c'est : « Dire ce que l'on veut faire et faire ce que l'on a dit ». D'où la création du premier Conseil Municipal des Jeunes en 2022.

Après avoir félicité les jeunes pour leur élection et avoir exprimé sa fierté de pouvoir présider cette nouvelle assemblée, il mentionne le fait qu'au sein du CMJ : « on fait les choses sérieusement, mais on ne se prend pas au sérieux ».

Flore HUGUERRE prend ensuite la parole pour tout d'abord féliciter les élus de leur élection. Elle fait ensuite part de l'importance de ce rôle en tant que représentant de l'ensemble des jeunes de la commune. Elle sensibilise les élus aux règles de la démocratie et aux valeurs qui s'y rattachent telles que l'engagement, le respect, ou encore la citoyenneté. Rappel est fait sur la qualité du CMJ en tant qu'instance consultative ; tout projet étant validé par le conseil municipal.



Enfin, elle informe les élus de sa grande disponibilité, que le CMJ est une assemblée au sein de laquelle on peut tout se dire (toutes les idées sont les bienvenues) et souligne sa satisfaction de participer à cette nouvelle aventure.

Charlotte GESLAIN prend ensuite la parole en informant les jeunes de ses attributions en tant qu'Adjointe et qu'elle est donc prête à s'investir dans tout projet ou action à mener sur la thématique de l'environnement et de la biodiversité.

Cédric ANDRIEU se présente puis fait part de son enthousiasme et de sa volonté d'aider et d'accompagner le CMJ dans la réalisation de ses projets.

William DEVAUX se présente et fait part lui aussi de sa volonté d'accompagner au mieux les projets à venir.

Flore HUGUERRE reprend ensuite la parole pour bien expliquer aux élus la différence entre réunion plénière et commission. Elle donne l'exemple d'une commission pour préparer et organiser la friperie. Cet exemple va d'ailleurs donner lieu au premier vote de ce nouveau CMJ. En effet, une friperie est prévue le 13 Avril et Flore HUGUERRE demande donc un vote concernant le souhait de maintenir ou non cet évènement à cette date.

A l'unanimité, le CMJ vote pour le maintien de l'évènement à la date du 13 Avril 2024.

- Présentations en binôme :

Flore HUGUERRE propose ensuite que l'ensemble des participants de ce conseil se lève et s'aligne les uns à côté des autres par ordre alphabétique de leur prénom. Ainsi, sont constitués des binômes en commençant par les deux premiers de l'ordre alphabétique. Quelques ajustements sont faits pour que chaque adulte soit avec un jeune élu.

Un temps de concertation est alors laissé aux binômes afin que chaque membre puisse recueillir des informations sur son binôme car il s'agira ensuite de présenter oralement ce dernier et non de se présenter soi-même.

Ainsi, à tour de rôle, les binômes ont donc réalisé leurs présentations. Ce moment, riche en propositions sur de nombreuses thématiques a permis l'émergence de possibles futures commissions en fonction des motivations et centres d'intérêts des jeunes conseillers :

- environnement et biodiversité, avec par exemple la fabrication et l'installation d'hôtels à insectes, campagne de sensibilisation au tri sélectif...
- développement des activités sportives pour les jeunes (création d'un skate-park/pumptrack notamment) et création de moments conviviaux entre jeunes ;
- citoyenneté, travail sur le bien vivre ensemble intergénérationnel et sensibilisation/formation aux gestes de premiers secours.



Thierry ORVEILLON prend la parole pour apporter des éléments de réponses sur le projet de skate-park/pumptrack. Le sujet a été évoqué par le précédent CMJ. Or, durant ce mandat, des projets d'envergure et à fort investissement ont déjà été engagés. Cependant, aujourd'hui ce projet peut tout à fait être de nouveau étudié. M. Le Maire invite même les élus à travailler en commission afin de présenter un projet le plus complet possible. Il rappelle d'ailleurs que les débats en commission doivent donner lieu à une réflexion dans l'intérêt général et que souvent la prise en compte de nombreuses variables et éléments fait que les démarches de projets sont longues.

- Choix de l'affiche de la friperie :

William DEVAUX propose le choix entre deux visuels pour l'affiche de la friperie du 13 Avril :

- Le visuel des années précédentes, qui à priori est bien identifié par la population,
- La proposition d'un nouveau visuel, créé par William DEVAUX.

Avec 7 voix pour le nouveau visuel et 4 voix pour l'ancien, le CMJ choisit donc de changer le visuel permettant la création des affiches et flyers à venir.

Charlotte GESLAIN intervient pour dire qu'il serait bien d'écrire Conseil Municipal des Jeunes en entier sur les affiches car la population ne sait pas forcément ce qu'est le CMJ.

- Signature de la Charte

Cédric ANDRIEU fait prendre connaissance aux élus de la Charte du CMJ.

Après avoir présenté le document et son utilité, il en réalise la lecture en s'assurant que tous les élus aient bien compris son contenu.

Il les invite alors à signer chacun leur exemplaire.

Flore HUGUERRE et Cédric ANDRIEU insistent bien sur la différenciation entre absence justifiée et injustifiée afin que chaque élu soit rassuré sur une éventuelle démission due à des absences impondérables.

- Fin de séance :

Flore HUGUERRE fait part des échéances à venir lors de la prochaine réunion plénière concernant le choix des représentants du CMJ au sein de deux instances :

- 2 élus (un titulaire et un suppléant) représentants du CMJ au sein de la commission des menus ;
- 1 élu représentant du CMJ au sein de l'association Pleslin Trigavou en fêtes.



Enfin, Flore HUGUERRE informe les élus de la possibilité de s'inscrire dans une formation de « Porteur de drapeau ». En effet, Pleslin Trigavou et Saint-Samson-sur-Rance, dans une démarche de mutualisation des deux communes souhaitent offrir la possibilité à des jeunes de leur commune de devenir porteur de drapeau lors des cérémonies et commémorations.

Fin de séance à 12h00.

Un pot de l'amitié a réuni parents, jeunes, élus, et animateurs. Deux anciens jeunes élus ont rejoint l'assemblée se rendant ainsi disponibles pour toute question relative à leur mandat.

Prochain rendez-vous le Mercredi 27 Mars à 18h, pour la première commission de ce mandat afin de préparer l'organisation de la friperie du Samedi 13 Avril.